

JUIN
2026



ASEQ – EHAQ

Association pour la santé environnementale du Québec
Environmental Health Association of Quebec



L'ACCESSIBILITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS L'ENVIRONNEMENT BÂTI

SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Conception de la
recherche et responsable
du projet :**

Rohini Peris, présidente et
cheffe de la direction, ASEQ-
EHAQ

Chercheuses :

Adrianna Trifunovski, BHSc
en sciences de la santé (avec
mention), MHSc en santé
publique ;

Nene Diallo, BSc en
sciences de l'environnement
(avec mention), MSc en
développement durable

Ce projet est financé en partie par Normes d'accessibilité Canada/le gouvernement du Canada



Normes d'accessibilité
Canada

Canada

SOMMAIRE EXÉCUTIF

POINTS CLÉS

- Les politiques « sans fragrances » sont associées à des niveaux plus faibles de polluants atmosphériques intérieurs
- La qualité de l'air intérieur peut déterminer si les personnes peuvent accéder en toute sécurité aux bâtiments et aux services et les utiliser
- Les produits utilisés à l'intérieur peuvent libérer des substances chimiques dans l'air
- La manière dont les politiques sont mises en œuvre détermine leur efficacité

CONTEXTE ET HISTORIQUE

La qualité de l'air intérieur (QAI) désigne la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments. Elle peut nuire à la santé des personnes en provoquant des symptômes et, par conséquent, limiter leur capacité à accéder aux espaces intérieurs et à les utiliser.

Les gens passent la majeure partie de leur temps à l'intérieur. C'est pourquoi l'air à l'intérieur des bâtiments peut avoir un impact majeur sur la santé. L'air intérieur peut contenir des polluants, notamment des substances chimiques appelées composés organiques volatils (COV). Les COV sont des substances chimiques libérées par des produits, des matériaux de construction et des activités quotidiennes.

Pour certaines personnes, ces substances chimiques peuvent causer des problèmes de santé. Cela inclut les personnes atteintes de la sensibilité chimique multiple (SCM), d'asthme et de migraines. Une mauvaise qualité de l'air intérieur peut rendre plus difficile leur accès aux lieux de travail, aux services de santé, au logement et aux espaces publics.

Des rapports de l'Association pour la santé environnementale du Québec – Environmental Health Association of Québec (ASEQ-EHAQ) montrent qu'une mauvaise qualité de l'air intérieur peut avoir de graves conséquences. Ces conséquences peuvent inclure la perte d'emploi, des difficultés à trouver ou à conserver un logement, ainsi que des répercussions sur la santé mentale.

De plus en plus de personnes reconnaissent que la qualité de l'air intérieur est importante pour la santé publique. Cependant, il existe encore des lacunes dans la réglementation canadienne. Les informations sont également limitées quant à savoir si les politiques « sans fragrances » améliorent la qualité de l'air intérieur et rendent les espaces plus accessibles.

OBJECTIFS

Cette étude avait pour objectif :

- De déterminer si les politiques sans fragrances réduisent les polluants atmosphériques intérieurs.
- D'identifier les principaux facteurs qui influent sur la qualité de l'air intérieur.
- De comprendre comment la qualité de l'air intérieur et les politiques sans fragrances affectent les personnes qui fréquentent les bâtiments.
- De recenser les obstacles qui empêchent les personnes d'accéder aux espaces intérieurs et de les utiliser en toute sécurité.
- De fournir des informations utiles à l'élaboration de futures normes d'accessibilité et de politiques publiques.

MÉTHODES

Cette étude a combiné des analyses de l'air intérieur avec les témoignages de personnes sur leur expérience en matière de qualité de l'air intérieur. L'étude comprenait :

- Analyses de l'air intérieur : 1 156 échantillons d'air prélevés dans 34 bâtiments répartis dans 7 provinces. Ces analyses ont permis de mesurer plusieurs polluants courants de l'air intérieur.
- Tests de produits : 15 produits d'entretien courants ont été testés, notamment des produits parfumés, sans fragrances et certifiés écologiques.
- Examen des politiques « sans fragrances » : l'étude a examiné comment les politiques « sans fragrances » étaient mises en place et gérées dans différents lieux de travail.
- Enquêtes sur l'air intérieur et le confort : les personnes interrogées ont été invitées à s'exprimer sur leurs expériences en matière de qualité de l'air intérieur et de confort dans différents espaces de bureau.
- Enquêtes sur les bâtiments : des informations ont été recueillies sur les caractéristiques des bâtiments afin d'identifier les facteurs liés à des niveaux plus faibles de polluants de l'air intérieur.
- Groupes de discussion : dix groupes de discussion ont été organisés avec 60 participants souffrant de conditions chroniques, notamment la sensibilité chimique multiple (SCM), l'asthme, les migraines, la dermatite, l'autisme et les allergies.

ANALYSE DES DONNÉES

L'étude a examiné les données recueillies dans le cadre d'analyses de l'air intérieur, d'enquêtes sur les bâtiments et de groupes de discussion.

Les données relatives à l'air intérieur et aux bâtiments ont permis d'identifier les facteurs susceptibles d'influencer la qualité de l'air intérieur. Les discussions menées au sein des groupes de discussion ont permis de mettre en évidence les expériences communes, les obstacles, les répercussions et les solutions possibles en matière de qualité de l'air intérieur.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

1. LES POLITIQUES SANS FRAGRANCES ONT ÉTÉ ASSOCIÉES À UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Les bâtiments appliquant des politiques sans fragrances présentaient généralement des niveaux plus faibles de polluants atmosphériques intérieurs. Les bâtiments ne disposant pas de ces politiques affichaient des concentrations de polluants dans l'air de 2 à 7 fois supérieures.

2. LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR AFFECTE L'ACCESSIBILITÉ

Une mauvaise qualité de l'air intérieur a été identifiée comme une barrière à l'accessibilité. Plus de la moitié des participants aux groupes de discussion ont déclaré qu'elle avait un impact majeur sur des aspects importants de leur vie, notamment le travail, les soins de santé et l'éducation.

3. LES PRODUITS DU QUOTIDIEN PEUVENT LIBÉRER DES SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES

Des tests ont révélé la présence de 190 substances chimiques libérées par des produits parfumés, dont certaines sont connues pour être nocives. Seuls environ 5 % de ces substances chimiques étaient mentionnées sur les étiquettes des produits. Certains produits sans fragrances libéraient également des substances chimiques nocives. En moyenne, chaque produit libérait entre 1 et 8 substances chimiques pouvant avoir des effets sur la santé.

4. LA MANIÈRE DONT LES POLITIQUES SANS FRAGRANCES SONT MISES EN PLACE INFLUE SUR LEUR EFFICACITÉ

Le simple fait d'adopter des politiques sans fragrances n'a pas suffi à améliorer la qualité de l'air intérieur.

Les bâtiments qui ont clairement communiqué leurs politiques, dispensé des formations, contrôlé le respect des règles et veillé à l'application des politiques ont présenté des niveaux de polluants plus faibles, moins d'effets sur la santé signalés et de meilleures notes attribuées par les occupants en matière de qualité de l'air intérieur.

Les politiques mal mises en œuvre se sont révélées moins efficaces, y compris dans les établissements de santé.

5. LES CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PEUVENT INFLUENCER LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

La qualité de l'air intérieur est influencée par plusieurs facteurs, notamment:

- La ventilation
- Le nombre de personnes présentes dans un espace
- La taille de la pièce
- La température et l'humidité
- L'âge du bâtiment

La ventilation peut contribuer à réduire les niveaux de polluants à l'intérieur, mais elle n'empêche pas les polluants d'être émis à la source ou là où ils sont utilisés. Dans certains cas, elle peut déplacer les polluants vers d'autres parties du bâtiment ou vers l'extérieur.

IMPLICATIONS

La qualité de l'air intérieur doit être prise en compte lors de l'élaboration des normes d'accessibilité.

L'étude a mis en évidence plusieurs moyens d'améliorer la qualité de l'air intérieur et l'accessibilité :

- Utiliser des produits sans fragrances, aux plus faibles émissions de COV et les moins toxiques possible afin de réduire les polluants à la source.
- Adopter des politiques interdisant les fragrances et veiller à ce qu'elles soient clairement communiquées, contrôlées et appliquées.
- Améliorer les systèmes de ventilation tout en évitant la propagation des polluants vers d'autres zones.
- Exiger la divulgation complète des ingrédients des produits sur l'étiquette, afin que les personnes puissent faire des choix éclairés.
- Surveiller régulièrement la qualité de l'air intérieur et vérifier que les politiques sont respectées.

CONCLUSION

Cette étude montre que les politiques sans fragrances, associées à certaines caractéristiques des bâtiments, peuvent améliorer la qualité de l'air intérieur et rendre les espaces intérieurs plus accessibles.

Cependant, de nombreuses barrières à l'accessibilité subsistent, en particulier pour les personnes dont la santé et la participation dépendent d'environnements intérieurs sans fragrances et les moins toxiques. Pour améliorer l'accessibilité, les recommandations volontaires ne suffisent pas à elles seules. Des normes claires et des mesures efficaces sont nécessaires. Pour y parvenir, une

collaboration entre les pouvoirs publics, les organisations, les employeurs, les gestionnaires d'immeubles et les personnes ayant une expérience vécue de cette question sera indispensable.

APERÇU DES RECOMMANDATIONS

Recommandation	Priorité	Responsable
Exiger, dans les normes d'accessibilité prévues par la Loi canadienne sur l'accessibilité, des pratiques sans fragrances et l'utilisation de produits qui libèrent le moins de substances chimiques et présentent le moins de risques pour la santé. Les normes devraient expliquer clairement comment ces exigences doivent être mises en place, contrôlées et appliquées.	Critique	Gouvernement fédéral
Réduire la pollution de l'air intérieur en imposant l'utilisation de produits certifiés écologiques, sans fragrances, aux plus faibles émissions et les moins toxiques sur les lieux de travail, dans les bâtiments publics et dans les autres espaces intérieurs communs. Des politiques claires et des mesures de responsabilisation doivent être mises en place pour garantir le respect de ces exigences.	Critique	Exploitants de bâtiments / Gouvernement
Fixer des limites canadiennes claires et applicables pour les polluants de l'air intérieur, tels que les COV totaux (TVOC) et les COV, sur les lieux de travail et dans les bâtiments publics.	Élevée	Santé Canada
Exiger que tous les ingrédients contenus dans les produits de consommation soient mentionnés sur les étiquettes, y compris les composants des parfums qui peuvent actuellement être dissimulés sous le terme « parfum ».	Élevée	Santé Canada / Industrie
Organiser des formations à l'intention des médecins, des gestionnaires d'immeubles et des professionnels des ressources humaines sur la qualité de l'air intérieur et les conditions de santé pouvant être liées à un air intérieur de mauvaise qualité, notamment la sensibilité chimique multiple (SCM).	Élevée	Santé fédérale / provinciale
Veiller à ce que la sensibilité chimique multiple (SCM) et les autres handicaps liés à une mauvaise qualité de l'air intérieur soient systématiquement reconnus et accordés des accommodements sur les lieux de travail, dans les services, les logements et les espaces publics, conformément aux	Élevée	CCHR / Autorités provinciales

Recommandation	Priorité	Responsable
protections prévues par la loi canadienne sur les droits de la personne.		
Veiller à ce que la sensibilité chimique multiple (SCM) et les autres handicaps liés à une mauvaise qualité de l'air intérieur soient systématiquement reconnus et accordés des accommodements sur les lieux de travail, dans les services, les logements et les espaces publics, conformément aux protections prévues par la loi canadienne sur les droits de la personne.	Critique	Santé Canada / CCHST

Tableau ES- : Résume les recommandations de l'étude, classées par ordre de priorité et par groupes de parties prenantes chargés de leur mise en œuvre. Ces recommandations portent sur les normes d'accessibilité, les politiques relatives à la qualité de l'air intérieur, la transparence des produits, l'éducation et la formation, la reconnaissance du handicap et les accommodements nécessaires, ainsi que le logement accessible. Les acteurs concernés comprennent les pouvoirs publics, les organismes de normalisation, les autorités de régulation, les employeurs, les gestionnaires d'immeubles, les professionnels de santé et les bailleurs sociaux.

Ce projet vient s'ajouter à l'ensemble croissant des travaux de recherche sur l'accessibilité menés au Canada. Des informations sur ce projet et d'autres projets financés sont disponibles auprès du [Centre d'expertise](#) de Normes d'accessibilité Canada, qui soutient la recherche, le partage des connaissances et l'élaboration de normes d'accessibilité à l'échelle du Canada.